

Image not found or type unknown



Réservation billet d'avion

Par **Marco-Paulo**, le **19/09/2023** à **20:55**

Bonjour,

J'ai une question concernant une réservation de billet d'avion ma question est la suivante mon fils à un prénom composé donc avec un trait d'union - sur son passeport et moi lors de la réservation j'ai mis son prénom sans le trait d'union - est ce que cette erreur va me poser des problème lors de l'enregistrement ou pas

Merci d'avance

Par **miyako**, le **19/09/2023** à **21:07**

Bonsoir,

Où partez vous ?

cordialement

Par **Marco-Paulo**, le **19/09/2023** à **21:09**

Je pars au Maroc

Par **Marck.ESP**, le **19/09/2023** à **21:10**

Bienvenue

Mon épouse a un prénom composé et sur les billets d'avion, je n'ai jamais vu de trait d'union... Il est donc possible que dans l'aérien, le trait d'union n'existe pas.

Le mieux est de joindre la compagnie.

Par **miyako**, le **19/09/2023** à **21:59**

Bonsoir,

[quote]

Billet d'avion : identité complète exigée

Lorsque le nom porté sur un billet diffère du document d'identité présenté, ou que celui-ci ne répond pas à toutes les conditions de validité, les compagnies sont intransigeantes.

Concordance demandée

Il est fréquent que des passagers soient refusés à l'embarquement parce que les nom et/ou prénom inscrits sur le billet diffèrent de ceux portés sur la pièce d'identité présentée. La question se pose notamment pour les doubles prénoms (voir article) ou, plus souvent, à propos de la combinaison nom de jeune fille/nom de femme mariée. Quand on réserve un billet, il faut recopier fidèlement l'identité qui apparaît sur le document que l'on présente à l'embarquement. Si les noms de jeune fille et d'épouse y figurent, le billet peut être commandé avec le nom d'épouse. Mais si le document d'identité ne contient que le nom de jeune fille, il doit être pris sous ce nom. Par ailleurs, lorsqu'il y a une inversion de nom et prénom sur le billet, la réponse est plus confuse. En principe, la personne pourra monter à bord. Mais, là encore, un refus d'embarquement est possible (surtout si le nom du passager est aussi un prénom !).

Validité du passeport

Autre problème souvent évoqué : un refus d'embarquement, car le document d'identité ne répond pas aux exigences du pays de destination. Ils sont ainsi nombreux à demander un passeport dont la durée de validité soit encore d'au moins 6 mois après la date de retour (Algérie, Brésil, Chine, Égypte...).

A minima, c'est une obligation pour tous les États qui réclament un visa d'entrée sur leur territoire.

Remboursement refusé

Même si les conditions générales des compagnies ne s'étendent pas trop sur ce point, il apparaît qu'elles se réservent le droit de refuser l'embarquement quand il y a une divergence entre papier d'identité et billet. Ce dernier sera alors perdu et son remboursement refusé. Ce sera aussi le cas si la personne se présente avec des papiers non valides (exemple : une carte d'identité alors qu'un passeport est exigé). Dans ces deux situations, les passagers refoulés peuvent réclamer le remboursement des taxes et redevances attachées au billet qu'ils n'ont pu utiliser.

[/quote]

Il faut contacter la compagnie aérienne et faire apparaître le tiret sur le billet d'avion électronique. Si non cela peut poser problème

Cordialement

Par **P.M.**, le **19/09/2023** à **22:27**

Bonjour,

Sur un forum il est d'usage d'indiquer la source d'un texte publié, celui-ci est extrait de [ce dossier...](#)

Par **P.M.**, le **19/09/2023** à **22:36**

J'ajoute [ce dossier : Erreur de nom sur un billet d'avion : combien c? a cou? te ? Conseils Pratiques...](#)